



Résidence de création 2026  
ARCADE Design à la campagne®  
et Demain les forêts (ERABLE).



# **Appel à candidatures – Résidence de création Design / Architecture**

Résidence soutenue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles  
de BourgogneFranche-Comté.

En partenariat avec le programme Demain les forêts  
(projet lauréat du programme ERABLE)

**Date limite de candidature : 22 février 2026**

## Contexte

Le programme Demain les Forêts, lauréat du dispositif national ERABLE, rassemble un ensemble de partenaires engagés dans une exploration collective de l'avenir des forêts du Morvan et du Châtillonnais. Ces territoires, profondément marqués par une histoire forestière riche et contrastée, sont aujourd'hui au cœur de questionnements essentiels : gestion durable des ressources, résilience écologique face aux phénomènes de dépérissement, préservation de la biodiversité, diversification des essences, partage des usages, transmission des savoir-faire sylvicoles et artisanaux, évolution des paysages et des imaginaires associés à la forêt.

Le projet de résidence propose d'aborder ces enjeux à travers une dynamique transversale, mêlant science, pratique, culture et création. Le projet fédère des gestionnaires d'espaces naturels, artistes, chercheurs, associations, artisans du bois, agents publics et acteurs territoriaux autour d'un objectif commun : inventer de nouvelles manières d'habiter la forêt, de la connaître et de la valoriser.

Dans ce cadre, ARCADE Design à la campagne s'associe au programme pour accueillir un·e designer ou architecte en résidence.

La résidence vise à offrir un espace d'expérimentation où la création devient un outil de compréhension, de transmission et de mise en relation. Elle propose au/à la résident·e de s'immerger dans les forêts du Morvan et du Châtillonnais, d'en rencontrer les acteurs, d'en observer les transformations, et d'en saisir les forces sensibles — textures, matières, usages, mémoires, tensions et potentiels de création.

## Présentation ARCADE

Fondée en 1986, l'association ARCADE Design à la campagne® est un lieu de référence dédié à la promotion, à la diffusion et au soutien de la création contemporaine en design et métiers d'art. Implantée au cœur d'un territoire rural, elle développe un projet culturel singulier qui articule recherche, exposition et expérimentation, en prise directe avec les réalités locales et les enjeux contemporains.

Tout au long de l'année, ARCADE conçoit et accueille des expositions, des résidences et des temps de recherche qui interrogent les pratiques du design à l'aune des mutations sociales, environnementales et économiques actuelles. Ces projets offrent un cadre d'exploration des savoir-faire, des usages et des ressources du territoire, tout en ouvrant des perspectives sur des questions essentielles telles que la résilience, l'écologie, le vivre-ensemble et les nouvelles formes de coopération.

En invitant designers, artisans, artistes et acteurs de la création contemporaine à investir différents champs d'action, ARCADE affirme le design comme un outil de réflexion, d'innovation et de transformation au service des entreprises, des collectivités et des habitants. Le design y est envisagé comme un levier de développement territorial, capable de relier création, économie et société.

À travers son projet emblématique Design à la campagne®, ARCADE ancre durablement son engagement dans le territoire à dominante rurale de l'Auxois, en valorisant ses ressources, ses savoir-faire et ses dynamiques locales, tout en les inscrivant dans des réseaux de création à l'échelle nationale et internationale.

[arcade-designalacampagne.fr](http://arcade-designalacampagne.fr)

# **Présentation ERABLE**

“Raconter le vivant pour agir”

Inscrit dans la Stratégie nationale pour la biodiversité 2030, ce nouveau programme Erable mobilise les Elus par la Recherche-Action sur la Biodiversité Locale. Il vise à accompagner les collectivités locales dans la construction d'une mise en récit de la biodiversité, en documentant et encourageant les initiatives visant à renouer avec la nature dans les projets locaux. Le programme de recherche-action soutient des projets transdisciplinaires dans les collectivités, de France métropolitaine et d'outre-mer, pour proposer des pistes d'actions et des leviers pour des changements transformateurs ; au travers d'une plateforme de mise en récit qui associe chercheurs des sciences sociales et des sciences du vivant, artistes, décideurs et acteurs de la vie locale. Il propose de nourrir les réflexions stratégiques des élus locaux sur l'avenir de leur territoire en intégrant la biodiversité comme facteur clé. Et, il capitalise, à des fins d'action, les connaissances établies sur les territoires et en assure la diffusion auprès de public divers : élus, professionnels, scientifiques et grand public.

<https://erable.archi.fr/projets/demain-les-forets>

## **Objectifs de la résidence**

Le ou la résident·e sera invité·e à :

Explorer le territoire du Morvan-Châtillonnais, zone d'étude du projet Demain les Forêts ;

Travailler en immersion avec les partenaires du programme (forestiers, chercheurs, artisans, acteurs publics, habitants...) ;

Développer une proposition de design ou de micro-architecture valorisant les ressources locales (matériaux forestiers: déchets de la filière, bois alternatifs, etc., savoir-faire, usages, luttes, vocabulaire réel ou inventé et imaginaires sylvestres: contes, mythes, légendes, poésie, peinture, etc.) ;

Aboutir à une réalisation concrète : objet, installation ou micro-architecture.

La démarche attendue privilégie une approche sensible, ancrée dans le territoire, prenant en compte les enjeux environnementaux, sociaux et culturels liés aux forêts.

## Durée et modalités

Présence requise : 4 à 6 semaines, à répartir librement entre avril et septembre 2026, en accord avec ARCADE et les acteurs de Demain les Forêts.

La résidence pourra se dérouler de manière continue ou fractionnée.

Le ou la candidat·e doit impérativement être véhiculé·e afin de circuler entre les différents sites et partenaires.

## Conditions financières

Rémunération artistique forfaitaire : 3 000 € (incluant honoraires et déplacements).

Bourse de production accordée par ERABLE : 1500 €

Hébergement partagé à ARCADE

## Profil recherché

L'appel s'adresse à un·e designer, architecte, architecte d'intérieur ou designer-contracteur, émergent·e ou confirmé·e, souhaitant développer : une pratique attentive aux matériaux et aux ressources ; une démarche collaborative et située ; un intérêt pour le milieu forestier et ses transitions associées ; une capacité à mener un projet alliant recherche, conception et réalisation.

Un duo ou un collectif peut participer. Néanmoins, la bourse de recherche reste identique.

## Pièces à fournir

Candidatures à envoyer à l'adresse : [contact@arcade-designalacampagne.fr](mailto:contact@arcade-designalacampagne.fr)

**Portfolio** (PDF, 15 Mo max)

**Note d'intention** (1 à 2 pages) expliquant la démarche et les pistes exploratoires possibles en lien avec le programme Demain les Forêts

**Curriculum vitae**

**Coordonnées complètes**

# Calendrier

**Date limite de candidature : 22 février 2026**

**sélection** : À l'issue de l'appel à candidatures, un comité composé de représentant·es d'ARCADE et des partenaires du programme Demain les Forêts procédera à une première sélection sur dossier.

Trois finaliste·s seront retenu·es et auditionné·es lors d'un entretien en visioconférence ou

en présentiel.

Ces auditions auront lieu dans les 15 jours suivant la clôture de l'appel à candidatures.

À l'issue de ces entretiens, le comité désignera le ou la lauréat·e de la résidence.

L'annonce officielle sera faite directement auprès des candidat·es puis diffusée via les canaux de communication d'ARCADE.

**Période de résidence : avril → septembre 2026**